

Le nom de M. Lauragué demeure parmi nous, et nous nous souvenons ainsi plus que ses exemples.

Sa mort a été de telles qui méritent à nos luttes d'aujourd'hui un soufre d'été; il nous avait enseigné le secret de longues espérances, et c'est avec le sentiment d'une invincible foi, mais non sans un trouble profond, que nous nous plaçons en face des lourds devoirs qui sa voix nous sollicite de compléter.

Le plus ancien compagnon, le témoin autorisé de ses glorieux combats, M. Penoulat, retraçait, sans doute, cette grande et noble vie qui vient de s'éteindre.

Mais la douleur filiale à aussi ses droits, et son expression simple et sincère devait être ici le premier hommage de respect et d'affection rendu par des fils dévoués à celui qui se glorifiait toujours de nommer leur maître et leur père.

H. DE MAYOL DE LURÉ.

## ETRANGER

ESPAGNE.—Tolosa, 7 février, 8 h. soir. (Source carliste.)

Le *Quartel Real* confirme que des soldats français ont escorté, à partir de Séhobie, un convoi alphonssiste de vivres et de 500 mille cartouches, au mépris de la neutralité. Le *Quartel Real* regrette de voir ainsi compromise la parole d'un noble soldat qui s'était engagé à ne pas laisser violer le territoire français par les troupes alphonssistes.

Vergara, le 8 février.

Cette nuit, le roi a effectué, par un train spécial, le voyage de Tolosa à Zumarraga où il a été reçu avec une immense enthousiasme. S. M. y a conféré avec le ministre de la guerre. De là, il s'est rendu à Vergara où, à son arrivée, S. M. a passé en revue les bataillons biscaïens dont l'esprit est excellent, les généraux Carasa et Canero assistaient à la conférence avec S. M.

Toutes nos forces, très-bien disposées, attendent, avec une confiance impatiente, l'heure du combat qui paraît imminent.

## Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Préfecture du Nord

Nous, conseiller d'Etat, Préfet de Nord, officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur,

Vu le décret du 28 janvier 1876, fixant au dimanche 20 février courant, l'ouverture du scrutin pour l'élection des députés;

Vu la loi du 30 novembre 1875, ARRÊTONS : Les électeurs de la commune ci-après désignée sont divisés en sections conformément au tableau ci-dessous :

SAVOIR :

### Roubaix-Canton-Est

1. Hôtel de Ville, salle des adjudications.
  2. Hôtel des Sapeurs-Pompiers.
  3. Ecole des garçons, rue de la Paix.
  4. Asile du Tilleul.
  5. Ecole, rue du Moulin.
- Roubaix-Canton-Ouest**
6. Ecole, rue St-Vincent-de-Paul.
  7. Ecole, place Notre-Dame.
  8. Ecole, place du Trichon.
  9. Maison Delambre, rue des Fleurs.
- Art. 2. MM. les Maires sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera par leurs soins publié et affiché partout où le besoin sera.
- Fait à Lille, le 7 février 1876.

Le Conseiller d'Etat Préfet du Nord, Signé: Baron LE GUAY. Pour extrait conforme: Le secrétaire général, Signé: Corin. Pour copie conforme: Le Maire de Roubaix, C. DUBOIS.

Il est question de renouveler les tentures de la salle des séances du Conseil municipal. Outre qu'elles commencent à vieillir, ces tentures portent le chiffre impérial et déjà plusieurs observations avaient été faites à cet égard.

Le nouveau papier aura même nuance que les garnitures de fenêtres, un

Feuilleton du Journal de Roubaix du 11 février 1876

## Patrie & Dévouement

PREMIERE PARTIE

(Suite)

« Il y avait deux ans déjà que j'avais quitté ma mère, mais je ne la pleurais plus; j'étais bien portant, je devenais peintre, et, par-dessus tout, je me sentais heureux.

« Un samedi matin, pendant mon séjour à Florence j'étais dans une église modeste, sombre, qui m'était encore inconnue. Sous la voûte abaissée scintillait une faible lueur qui se reflétait aux vitraux. Seulement, dans la chapelle de la Vierge, un beau rayon de soleil, glissant sous l'arcade de la fenêtre, se jouait sur les dorures des vases, sur le tapis de l'autel, et venait encadrer d'une auréole d'or une débonnaire tête de jeune fille. J'avais pourtant contemplé déjà bien de nobles et gracieux visages; aucun, je ne sais pourquoi, ne m'avait jamais frappé comme celui-ci. Ce qui m'émerveillait, ce fut probablement le charme de sa grâce pudique et de sa timidité. Il y avait des éclairs dans ses yeux noirs, mais des éclairs voilés par des paupières modestes. Elle n'avait ni l'orgueil, ni même la con-

science de sa beauté. On voyait que ses lèvres fraîches ne savaient pas mentir, et ne connaissaient que le bon rire sonore de l'enfance.

« La jeune fille que j'admiraient entra comme moi dans l'église; elle donnait le bras à une dame aveugle d'un aspect respectable, objet des petits soins et des attentions de sa jeune compagne, qui lui présentait l'eau bénite du bout de ses doigts effilés, la conduisit vers l'autel en face de la sainte image, plaça dans ses mains un rosaire, avança un coussin sur ses genoux, puis s'agenouilla sur les dalles nues et commença à prier avec ferveur, tout cela avec grâce, avec simplicité, avec la plus entière ignorance d'elle-même, comme si elle n'eût pas été douée d'une beauté faite pour attirer tous les regards... En l'admirant, Witold, j'oubliai de prier; je n'aurais pu penser, je crois, à mon pays ni à ma mère, et je restais plongé dans un état indéfinissable, présage de la fatale affection qui allait m'envahir et du désenchantement qui devait le terminer.

« A la fin de la messe, la jeune fille se signa pieusement, se leva, prit le bras de sa compagne et se dirigea vers le porche. Mais, à ce moment où elle approchait de la sortie, un grand tumulte se fit au dehors, et une foule épouvantée s'élança dans l'église. Il paraît qu'un ministre du grand-duc passait en ce moment, suivi de son escorte, et qu'un coup de feu venait d'être tiré sur lui sans l'atteindre. Aussitôt les soldats s'étaient précipités pour saisir l'assassin, et les assistants, craignant d'être saisis comme

complices, s'enfuyaient dans toutes les directions. La foule envahit donc l'église, où il se fit une grande rumeur.

« Mon Dieu, qu'y a-t-il, Angéla? demanda la dame à sa jolie compagne. — Oh! ma tante, je ne sais... Voici des hommes qui s'enfuient, des femmes qui pleurent, des cavaliers qui se jettent parmi tout ce monde avec leurs sabres hors du fourreau. Et tous se précipitent dans l'église!... Sainte Vierge, qu'allons-nous devenir? — La jeune fille, en parlant ainsi, regardait ses petites mains avec épouvante, et la dame paraissait accablée d'une terreur si grande qu'elle semblait sur le point de s'évanouir.

« Alors, tout ému moi-même, je m'approchai de ces dames, je leur offris mon aide; je les plaçai dans un coin de l'église, à l'ombre d'un confessionnal où je les protégeais contre le reflux de la foule; puis j'offris mon bras à la vieille dame pour la conduire chez elle, lorsque le tumulte fut un peu apaisé. Son émotion était si vive encore, qu'elle se décida sans peine à accepter mes services, et nous primes aussitôt le chemin de leur logis.

« Nous ne tardâmes pas à atteindre leur demeure, propre, gracieuse, modeste, et placée un peu à l'écart. Devant la porte du jardin je pris congé d'elles; mais je m'arrêtai, après avoir fait quelques pas sous d'épais jasmins qui en voilaient la grille, et j'entendis la voix de la jeune fille, qui disait gaiement, en traversant les jardins : « O ma bonne tante, n'ayez pas peur : ce n'est écar-

tradiquement l'illèle, n'a pas manqué, selon sa coutume, de faire intervenir le nom de Voltaire. Nos bons rouges ont applaudi. Ces applaudissements prouvent, ou qu'ils sont des ignorants, ou qu'ils n'ont de français que le nom, car Voltaire, le flageonneur de la Prusse, fut aussi le plus lâche insulteur de la France.

En effet, après la journée de Roebach ou Frédéric de Prusse défit nos armées, voici ce que le patron de M. Gambetta le grand Voltaire écrivait au vainqueur qui venait de lui envoyer des vers :

Héros du Nord, je savais bien que vous aviez vu les débris, Des guerriers du roi très chrétien A qui vous tailliez des croupières. Mais que vos rimes familières Immortalisent les beaux... De ceux que vous avez vaincus Ce sont des faveurs singulières.

La bassesse du style vaut ici la bassesse du cœur. Le 17 novembre 1770, il écrivait au même Frédéric : « Vous apprendrez aux Welches (les Français) à détester le fanatisme, comme vous leur avez appris le métier de la guerre, si tant est qu'ils l'aient appris. Ce n'est pas assez vingt jours après, il lui rappelle avec une flagornerie encore plus vile, les vers qu'il en avait reçus en 1757 : « Vous souvenez-vous d'une pièce charmante que vous dâignâtes m'envoyer il y a plus de quinze ans (peu après Roebach) dans laquelle vous peignez si bien

« Ce peuple est et volage Aussi vaillant au pillage Que lâche dans les combats. » Avec Catherine de Russie, Voltaire est tout aussi patriote. Quelques Français étaient allés au secours de la Pologne opprimée. Ils avaient été faits prisonniers. Que croyez-vous que Voltaire réclame en leur faveur? La liberté? Non, mais l'esclavage dans la Sibirie.

Au-rès de la Czarine, il a déposé toute pudeur patriotique. Il fait passer la France par tous les degrés de l'humiliation pour la renier enfin aux pieds de cette princesse. « Je ne suis qu'à un mille de la frontière des Walches, mais je ne veux pas mourir parmi eux ». Daignez observer, Monsieur, que je ne suis point Walche; je suis Suisse, et, si j'étais plus jeune, je me ferais russe.

Trois ans après, 1744 : « J'ignore absolument en quels termes est actuellement votre empire avec le petit pays des Walches, qui prétendent toujours être Français; pour moi, j'ai l'honneur d'être un pieux Suisse que vous avez naturalisé votre sujet. » Catherine lui répond : je suis que vous êtes bon russe.

Laissons Voltaire sur ce compliment et constatons que le malin Gënois a joué aux radicaux de Lille un bon tour en leur faisant applaudir celui qui fut bon prussien, bon russe... et mauvais français.

La nuit dernière, vers 11 heures 3/4, un incendie qui n'a pas tardé à prendre de grandes proportions, a éclaté rue des Fossés-Neufs, à l'asile tenu par les sœurs de la Sagesse.

Le feu a commencé à l'étage supérieur et a gagné rapidement ses autres parties du bâtiment qui se trouva écaillé entre plusieurs maisons dont l'une était gravement menacée.

A une heure, malgré la promptitude des secours, on n'était pas encore maître du feu.

La plus grande partie du mobilier a pu être sauvé.

A demain les détails.

Demeuré seul hier à la maison maternelle avec son frère, âgé de huit ans, un enfant de quatre ans, de la rue des Guingettes, à Lille, Louis Samyn, voulant saisir un objet qui se trouvait sur la cheminée, monta sur une chaise; ses vêtements touchèrent au poêle, qui était rouge, et prirent feu.

En un instant, l'enfant fut environné de flammes. A ses cris, une voisine, la dame Dufrenoy, accourut, et, tout en se brûlant elle-même assez gravement, s'empressa de lui enlever ses vêtements.

Le pauvre enfant reçut des brûlures si profondes sur toutes les parties du corps qu'on désespère de le sauver.

MARCHÉ AUX GRAINS DE LILLE DU 9 FÉVRIER 1876.

Blés blancs : hectolitres amenés, 787; vendus, 749.

Blés maux : hectolitres amenés, 168; vendus, 153.

Prix des blés blancs, de 18 75 à 22 50 l'hectol.

Prix des blés maux, de 17 50 à 19 50 l'hectol.

Vente très-lente. — Prix maintenus.

Items en magasin, 38 hectol. de blés blancs et 15 de maux.

ARRAS. — Deux assassins viennent d'arriver à quelques jours de distance, dans le Boulonnais.

Un homme de 28 ans, nommé Picheux, Charles, journalier au service de MM. Grouy frères, rue de la Scierie, à Boulogne, a assassiné un jeune ouvrier joigneur, Alfred Sagnier, 23 ans, travaillant chez M. Demol jeune, fabricant de chaussures, rue des Pipots, avec lequel il demeurait.

Un sieur Faucomprez, de Samer, a étranglé sa femme avec un fil de fer qui tourna autour du cou de la victime et sera jusqu'à ce que la mort s'ensuive.

Comme si ces deux crimes ne fussaient pas pour charger suffisamment le rôle des prochains assises, un troisième attentat a été commis dans la soirée d'hier, aux portes mêmes d'Arras à Beaurains.

Dans un moment d'égarement, causé par la colère et l'ivresse, un garde champêtre, nommé Delhay, dont la conduite avait été jusqu'ici irréprochable, a tué un homme, Auguste Gérard, avec lequel il avait une violente discussion.

La justice informe.

— Mercredi, la douane a fait, à Maubeuge, une importante capture. Un homme d'apparence inoffensive, passant au pas avec une charrette vide, n'a rien de très-naturel pour le commun des mortels; mais nos douaniers ont le nez fin; sous le fond apparent de la charrette, ils ont su découvrir un second compartiment renfermant 25 à 30 kilogrammes de tabac et 10 kilogrammes environ de poudre.

Un individu fait ce triste métier; raison de plus pour applaudir à l'habileté de nos douaniers, qui ont, comme de coutume, confisqué cheval, charrette et fraudeur par-dessus le marché.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 février. Léonie Raes, rue d'Espagne, 6. — Charles Hammeau, rue de l'Époule. — Joseph Cools, rue de la Guinguette. — Jélia Ferlier, rue Dercréme, 143. — Richard Verhelst, rue Cadeau, 209. — Mélanie Cnudde, chemin des Couteux. — Anatole Dejonckere, fort Mulica, Grand-Rue, 89. — Eugène Tassart, au Fil, 7. — Mrie Léprieux, rue du Collège, 49. — Félix Thy, rue des Longues-Haies, 9. — Angéline Bockstal, rue de Soubeise, cour Browayes, 5. — Edouard Lerouge, rue d'Henri.

MARIAGES du 8 février. — Louis Poulet, 28 ans, sans profession, Léonie Derville, 19 ans, sans profession. — Jules Delplanques, 26 ans, boulanger, et Céline Bulteau, 21 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 février. — Adèle Rousse, 1 an, rue de Mouveaux, cour Loup, 21. — Lanneau, présenté sans vie, rue de la Madeleine. — Jean-Baptiste Caillaux, 83 ans, fleur, Place Saint-Martin. — Clémence Ferrain, 21 ans, tisserande, rue d'Arcole, 7. — Flore Genes, 60 ans, Trier, rue St-Joseph, cour Vandamme, 49. — Lefebvre, présenté sans vie, rue de l'Époule, cour Duvigne, 1. — Marie Deryse, 2 mois, rue de la Bassé-Mazure, cour Vanhoutte, 9.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 février. — J. Planckaert, Croix-Rouge. — Céline Durot, rue des Ursulines. — Augustin-Edouard De-wever, rue de Méhin. — Henri Parmentier, Chemin des Carliers.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 février. — Eugénie Loriant, 2 jours, à France.

### CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELDALLE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur LOUIS-JOSEPH DELDALLE, président des Marguilliers, décédé à Hore, le 8 février 1876, à l'âge de 70 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 11 février 1876, à 10 heures, en l'église d'Henri. — L'assemblée à la mort aura lieu à 8 heures. — Un obit solennel sera célébré le mardi 7 mars 1876, à 9 heures, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille DECHOR-K-PLA QUART, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur ADOLPHE DECHORCK, tainenent pas un méchant homme, ni un jeune homme moudain, puis-que nous l'avons trouvé dans une église. — Que vous dirai-je, Witold? Deux jours après, j'envoyai mon domestique s'informer de la santé de ces dames; en même temps, je leur fis passer ma carte, ornée de la hâte d'une couronne de comte, que je ne sais quelle alliance a égarée dans ma famille, et dont, en cette circonstance, je me targuai misérablement. Un autre jour, enfin, j'osai me présenter.

Je fus reçu par la dame avec politesse et dignité; par Angéla, avec une gaieté candide et une assurée naïve. Enfin j'appris de l'hôtesse chez laquelle je logeais, et qui m'entraînait sur moi comme un feu sacré, que ces dames appartenaient à une honorable famille de la bourgeoisie; que le père d'Angéla, gros négociant en soies du pays, faisait beaucoup d'affaires en Venétie et qu'avant son départ, il avait confié aux soins de sa sœur aveugle, sa fille récemment sortie du couvent. Ma bonne hôtesse m'engagea à cultiver la connaissance de Mme Donati, qui était, me dit-elle, une amie d'un grand mérite, et fort respectée de tous... Seulement ajouta-t-elle avec un sourire, n'hâyez pas trop vous occuper de la petite Angéla. Ce ne serait peut-être pas la part qui conviendrait à votre mère. Mais bah! Angéla n'est qu'une enfant qui pense encore à sa poupée, et vous, monsieur Thadée, vous êtes le plus sage, le plus rangé et le meilleur de tous les jeunes gens que je connaisse.

« Ce fut sans doute à la bonne opinion que j'avais inspirée à mon hôtesse, et dont elle fit part à Mme Donati, que je dus d'être si bien accueilli par elle et par sa nièce.

J'eus assez de prudence pour ne point trop multiplier mes visites, assez d'empire sur moi-même pour dissimuler le dissentiment qui, chaque jour, prenait sur moi plus d'empire, et je me vis bientôt considéré par ces dames comme un véritable ami. Lorsque j'arrivais, Mme Donati me tendait la main, Angéla m'envoyait un bonjour accompagné d'un sourire; je lui demandais des nouvelles de ses colombes, de son jasmin d'Espagne et de son petit chien; je dessinais des arabesques pour son métier à tapisserie, et je lui montrais mes esquisses.

Son ignorance était grande, autant que sa naïveté, mais elle la faisait oublier par sa grâce. Elle aimait à m'entendre parler de mon pays et de nos mœurs du Nord, et battait des mains avec une admiration enfantine toutes les fois que, dans mes récits, un trait touchant ou une peinture attachante lui allait au cœur.

« Longtemps je ne fis pas de projets définis; mais quand, à force de voir Angéla, je sentis croître de jour en jour l'attrait puissant qui m'attachait à elle; je commençai à songer sérieusement à notre mariage. Je savais bien que ma mère s'opposerait, en me voyant prendre pour femme une étrangère; mais, du reste, elle m'aimait assez pour ne point mettre d'obstacles à mon bonheur.

(A suivre). Etienne MARTEL.

décédé à Roubaix, le 10 février 1876, dans sa 40<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le samedi 12 février 1876, à 8 heures 3/4, en l'église du Sacré-Cœur. — Les inhumations auront lieu le vendredi 11, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, place de l'Abbatiale.

Les amis et connaissances de la famille MALLET-CARFENTIER, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur DÉMÉRIE-JEAN-BAPTISTE MALLET, décédé à Roubaix, le 10 février 1876, dans sa 73<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le samedi 12 février 1876, à 9 heures 3/4, en l'église du Sacré-Cœur. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 2, à l'angle du boulevard de Strasbourg, chez M. René Moisson.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impression Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien) et dans la Vraie France, de Lille.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — Jeudi 10 février à huit heures du soir. — Sels de soufre; sulfate de soude; hyposulfite de soude; sulfite de soude; lencène et blanchiment; préparation, propriétés, usages; caractères des sels de soude.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — Vendredi 11 février, à 8 heures du soir. — Révision des cours de semaine.

Lundi 7 février, a eu lieu le tirage des actions à rembourser de la société des bains et lavoir publics de Roubaix :

359	593	466	169
11	247	302	467
172	499	595	126
260	391	304	433
670	693	320	372
53	694	360	

Les porteurs de ces actions sont invités à en faire toucher le montant, de même que les intérêts et dividendes chez le gérant, rue de Lannoy, 161.

BRIGIQUES. — On peut voir au château royal de Laeken les premiers travaux d'une construction sur terre que le Roi fait élever. C'est une serre monumentale de forme circulaire. Elle a soixante mètres de diamètre et la coupole est haute de trente-cinq mètres. La construction de la charpente est tellement hardie et bien combinée que le tout est supporté sans une colonne et que rien n'entrave la végétation de grand arbres qui font de cette serre le plus grandiose jardin d'hiver qu'on puisse voir. L'extérieur de la construction a un aspect monumental et on dirait l'aspect d'un palais. Le coût est estimé à deux millions.

LE 2<sup>e</sup> DÉTACHEMENT de gendarmes cheval qui se trouve à Charleroi sous les ordres du lieutenant André rentré à Bruxelles, est reparti le 4 par le 1<sup>er</sup> détachement commandé par le lieutenant Bruyninx, qui se trouvait à la Louvière depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

ÉCHAPPÉE BELLE. — La semaine dernière, sur le chemin de fer de Condé à Peruwé, un individu du Vieux Condé, qui avait été Ba-hus, longeait la voie ferrée lorsque, abattu à la fois par la chaleur et par l'ivresse, il se reposa sur les rails et un train arrivait à toute vapeur le machiniste qui vit l'individu cria gare, notre homme ne bougea pas et le ourde machine passa en arrivant à Peruwé, le mécanicien annonça qu'il avait écrasé un homme à quelque distance de là; on alla voir et on trouva l'ivrogne dont le chapeau seul avait été brisé par le train passant à 2 centimètres de sa tête; quant à lui, il ne s'était même pas réveillé!

Qu'on dise encore qu'il n'y a pas un Dieu à part pour les ivrognes.

UN BOUILLEUR DE GILLY, M. Aimé Frère, a gagné au tirage du 1<sup>er</sup> février, un lot de Bouchard de 5,600 fr. C'était la seule action qui possédait; il l'avait achetée il y a peu de temps.

On écrit de Malines : « Dimanche prochain, 13 février, notre ville sera témoin d'une touchante manifestation. Ce jour-là, le populaire quartier des Berthoud se transportera au cimetière pour aller pleurer une croix sur la tombe de l'infortunée petite Joséphine De Belder.

L'indignation qu'a provoquée l'horrible crime de Vloerberghen n'est pas encore calmée. On assure que ce monstre aurait encore tenté, peu de jours après son forfait, de faire une autre victime. Mais celle-ci trouva le temps de se soustraire à ses honteuses étreintes.

L'instruction dirigée contre ce grand coupable est entièrement terminée et Vloerberghen paraîtra devant le jury d'Anvers à la prochaine session des assises.

Anvers se prépare à célébrer par de grandes fêtes le troisième centenaire de la naissance de Rubens, né à Siegen, en Westphalie, le 30 juin 1577. Il est question de réunir à cette occasion dans un local spécial le plus grand nombre possible des toiles de célèbre peintre.

« Ce fut sans doute à la bonne opinion que j'avais inspirée à mon hôtesse, et dont elle fit part à Mme Donati, que je dus d'être si bien accueilli par elle et par sa nièce.

J'eus assez de prudence pour ne point trop multiplier mes visites, assez d'empire sur moi-même pour dissimuler le dissentiment qui, chaque jour, prenait sur moi plus d'empire, et je me vis bientôt considéré par ces dames comme un véritable ami. Lorsque j'arrivais, Mme Donati me tendait la main, Angéla m'envoyait un bonjour accompagné d'un sourire; je lui demandais des nouvelles de ses colombes, de son jasmin d'Espagne et de son petit chien; je dessinais des arabesques pour son métier à tapisserie, et je lui montrais mes esquisses.

Son ignorance était grande, autant que sa naïveté, mais elle la faisait oublier par sa grâce. Elle aimait à m'entendre parler de mon pays et de nos mœurs du Nord, et battait des mains avec une admiration enfantine toutes les fois que, dans mes récits, un trait touchant ou une peinture attachante lui allait au cœur.

« Longtemps je ne fis pas de projets définis; mais quand, à force de voir Angéla, je sentis croître de jour en jour l'attrait puissant qui m'attachait à elle; je commençai à songer sérieusement à notre mariage. Je savais bien que ma mère s'opposerait, en me voyant prendre pour femme une étrangère; mais, du reste, elle m'aimait assez pour ne point mettre d'obstacles à mon bonheur.

(A suivre). Etienne MARTEL.

## Cont d'André du Nord

Présidence : M. DESTICKER, conseiller.

Ministère public : M. PIERON, substitut du procureur-général.

Audience du 7 février 1876.

2<sup>e</sup> affaire. — Vols qualifiés. Déclaré coupable sans circonstances atténuantes, les noms de ses condamnés à cinq ans de travaux forcés. Défenseur : M<sup>r</sup> D...

Audience du 8 février 1876.

1<sup>re</sup> affaire. — P... Pierre-Jean Saffert, âgé de 33 ans, ouvrier charbonnier à Tourcoing, né à Hoyal, a commis, dans la nuit du 28 au 29 novembre dernier, un vol de 17 fr., avec les circonstances aggravantes de nuit, d'effraction et de fausses clefs. Déclaré coupable avec circonstances atténuantes, l'accusé est condamné à une année d'emprisonnement.

2<sup>e</sup> affaire. — Vols qualifiés.

L'accusé est le nommé François Brassine, âgé de 24 ans, né à Liège, sans profession ni domicile, et dont le nom est condamné dans son pays natal pour vol et mendicité; il vient répondre à huit vols qu'il aurait commis à Roubaix, Lille et Tourcoing en mai et juin dernier. C'est pendant la nuit, et vraisemblablement avec des complices dont il s'est refusé à faire connaître le nom qu'il aurait commis ces vols : on s'indignait par le soupail de la cave, et de là on gagnait les appartements où l'on enlevait tout ce qui convenait aux malfaiteurs, argent, effets d'habillement, comestibles, etc. Brassine est obligé d'avouer quelques-uns de ces vols, ceux notamment en raison desquels on a retrouvé en sa possession plusieurs des objets volés; pour les autres, il oppose des dénégations formelles.

Déclaré coupable sans circonstances atténuantes, Brassine est condamné à dix ans de travaux forcés. Défenseur : M<sup>r</sup> Victor Honoré.

Audience du 9 février 1876.

Minist. pub. M. CARPENTIER premier avocat-général.

1<sup>re</sup> affaire. — Attentats à la pudeur, (huis-clos.)

L'accusé est le nommé Carlier, âgé de 54 ans, ouvrier blanchisseur, né à Cambray, et domicilié à Roubaix. Déclaré coupable, l'accusé a été condamné à trois ans de prison.

2<sup>e</sup> affaire. — Infanticide.

L'accusée est la nommée Julie Lefebvre, âgée de 15 ans, née à Mons-en-Barrois, domestique de ferme à Mons, après avoir d'abord nié sa grossesse et son accouchement, elle dut reconnaître que le 23 octobre dernier, entre 4 et 5 heures du matin, elle avait mis au monde un enfant qui, suivant elle n'aurait pas vécu et dont elle avait caché le cadavre sous la paille de son lit, pour le jeter le lendemain, dans les cabinets d'aisance. L'autopsie a au contraire démontré que l'enfant né à terme et viable, avait vécu et que sa mort était due à l'asphyxie.

Déclarée non coupable, l'accusée a été acquittée, mais la cour a ordonné son envoi dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 20 ans.

Défenseur : M<sup>r</sup> Rossignol.

## Faits divers

— On mande de Berlin 8 février.

« Le bal donné par l'ambassadeur de France M. de Gontaut-Biron a été des plus brillants. Le vestibule de l'Hôtel d'ambassade avait été transformé en jardin d'hiver, au moyen de plantes grasses. La fille aînée de l'ambassadeur a fait les honneurs de la maison. Les invités commencent à arriver à 9 h. 1/2. Parmi eux-ci, on a remarqué le prince Auguste de Wurtemberg, le grand duché héritier de Mecklenbourg, le prince héritier de Saxe-Méiningen, le prince Frédéric Hohenzollern, le prince Henri de Reuss. La cour a fait son entrée à 1